

Castres, le 23 juin 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE
**La FFMKR rejette à la quasi-unanimité le projet d'avenant
conventionnel proposé par l'Assurance maladie**

Le Congrès de la FFMKR (Fédération française des masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs) a rejeté à 98% la proposition de l'UNCAM d'avenant n°5 qui met grandement en danger la profession et son exercice et ne reconnaît pas le rôle incontournable des masseurs-kinésithérapeutes auprès des patients dans le système de soin.

Face à cette situation exceptionnelle, la FFMKR enjoint les autres syndicats à venir dès lundi matin travailler autour de nouvelles propositions justes et équilibrées de façon à trouver une solution acceptable pour toutes les parties permettant la signature d'un avenant conventionnel.

Contact presse :

Daniel Paguessorhaye, Président

Tél. 06 89 49 91 23

d.paguessorhaye@ffmkr.org